

【件名】ナンシー市におけるマスク着用義務化について

1 8月8日0時から、ナンシー市では毎日11時～2時の間、以下の通り及び広場における11歳以上の歩行者はマスク着用が義務化されます。(障害者等で医師の診断書によりマスク着用義務の免除を証明できる場合は除く。)

- ・ place Simone Veil ;
- ・ place de la Republique ;
- ・ rue Foch, entre la rue Crampel et la place Maginot ;
- ・ place Maginot ;
- ・ boulevard Joffre, entre la rue Saint-Thiebaut et la rue Foch ;
- ・ rue Mazagran ;
- ・ rue Pierre Semard ;
- ・ rue Saint-Jean ;
- ・ rue Leopold Lallemand ;
- ・ rue Monseigneur Thouvenin ;
- ・ rue Benit ;
- ・ rue Clodion ;
- ・ rue Notre-Dame ;
- ・ rue Gilbert ;
- ・ rue Blondlot ;
- ・ rue de la Visitation, jusqu'a la rue Gambetta ;
- ・ rue Saint-Thiebaut ;
- ・ placette Saint-Sebastien ;
- ・ rue des Ponts, de la rue de la Hache a la rue de la Visitation ;
- ・ rue Saint-Sebastien ;
- ・ place Henri Mengin, y compris les deux contre-alles du marche central ;
- ・ place Charles III ;
- ・ rue Raugraff ;
- ・ rue des Quatre-Eglises, de la rue de la Hache a la rue Raugraff ;
- ・ rue des Carmes jusqu'a la rue Stanislas ;
- ・ rue Dom Calmet ;
- ・ rue des Dominicains ;
- ・ rue du Lycee ;
- ・ rue du Docteur Schmitt ;
- ・ rue de la Hache de la rue des Ponts a la rue Saint-Dizier ;

- rue des Soeurs Macaron, entre la rue Saint-Dizier et la rue Saint-Nicolas ;
- rue Pierre Fourier, entre la rue Saint-Julien et la rue des Dominicains ;
- rue des Carmes, jusqu'a la rue Stanislas ;
- rue Gambetta, de la rue de la Visitation a la rue des Dominicains ;
- rue des Dominicains ;
- rue Stanislas, de la rue de la Visitation a la rue Saint-Dizier ;
- rue du Pont Mouja ;
- rue Saint-Georges, jusqu'a l'angle de la rue Bailly ;
- rue Saint-Nicolas, jusqu'a l'angle de la rue Charles III ;
- rue Saint-Dizier, de la rue des Soeurs Macaron a la rue Stanislas ;
- rue de la Faiencerie ;
- rue Saint-Julien ;
- rue des Thiercelins, de la rue Saint-Julien a la rue du Docteur Schmitt ;
- rue de la Primatiale, entre la rue Saint-Nicolas et la rue Montesquieu ;
- rue d'Amerval ;
- rue Gustave Simon ;
- place Vaudemont ;
- place Carnot ;
- rue des Marechaux ;
- rue Here ;
- rue et place Lafayette ;
- rue Callot ;
- rue des Dames ;
- rue du Moulin ;
- rue de la Monnaie ;
- terre-plein Saint-Epvre ;
- rue du Maure-qui-Trompe ;
- rue Pierre Gringoire ;
- rue du Duc Antoine ;
- place Malval ;
- place Stanislas ;
- place Carriere ;
- Grande rue, de la place Vaudemont a la porte de la Craffe ;
- place Saint-Epvre ;
- rue Jacquot, entre la Grande Rue et la rue des Cordeliers.

2 また、グラン・ナンシー都市圏(ナンシー市および周辺 20 の自治体)では、公道で行われる 10 人以上が集まる各種集会やその他の路上活動を実施する場合及び屋外マルシェにおいて 11 歳以上のマスク着用が義務化されます。(障害者等で医師の診断書によりマスク着用義務の免除を証明できる場合は除く。)

詳細は、ムルト＝エ＝モーゼル県条例をご参照ください。

http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/content/download/22655/153616/file/AP-Obligation_Port_du_Masque-Nancy.pdf

3 その他、一部の自治体で独自の対応として、一部市街地、屋外マルシェ、ビーチなどでもマスク着用を義務づけていますので、居住地や渡航先の都市の対応もご確認ください。

以下のサイトでは独自の対応を行っている都市の対応を確認することが可能です。

<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=17f07fLDOHxSOEBj4RJAMmVBTy2iElktS&ll=46.75167830000003%2C5.674320900000014&z=8>

このメールは、在留届にて届けられたメールアドレス及び「たびレジ」に登録されたメールアドレスに自動的に配信されております。

【問い合わせ先】

在ストラスブール日本国総領事館

代表番号:03-8852-8500

(フランス国外からは(+33)3-8852-8500)

メール: consulaire-cgj@s6.mofa.go.jp (領事班専用)

※「たびレジ」簡易登録をされた方でメールの配信を停止したい方は、以下のURLから停止手続きをお願いいたします。

<https://www.ezairyu.mofa.go.jp/tabireg/simple/delete>